



FICHE MARCHÉS

GROSSISTE RÉPARTITEUR

Une réponse aux besoins de votre GHT !

Le grossiste achète, stocke, distribue les produits du monopole pharmaceutique auprès des officines et des pharmacies à usage intérieur d'établissements de santé en respectant les obligations de service public et les bonnes pratiques de distribution.

Gain estimé

1% en moyenne

Titulaire

OCP Répartition



Moyens d'accès



GROUPEMENT DE COMMANDE



CENTRALE D'ACHAT

Durée du marché



4 ans

04/2016 à 04/2020



MARCHÉ ACTIF

Descriptif du marché

Les pharmacies des établissements de santé sont amenées à commander auprès du grossiste répartiteur des médicaments de Catégorie C (hors livret thérapeutique, de petit volume, avec des besoins ponctuels) et des médicaments non disponibles en commande directe chez les fabricants.

Un accord cadre national pour des marchés subséquents locaux (meilleure adaptabilité aux contraintes de chaque établissement).

Un accord cadre avec des lots géographiques sur la France métropolitaine.

Avec OCP hôpital, vous bénéficiez de la force du réseau d'OCP. OCP est le leader de la distribution du médicament en France

- Un maillage national de proximité avec 43 établissements pharmaceutiques
- La plus large collection du marché
- Des process fiabilisés et certifiés ISO 9001 pour une parfaite sécurité
- Une logistique de pointe pour une qualité de service garantie
- Un engagement sociétal et environnemental
- Accessibilité et conseil



Les points forts

- Une véritable offre hospitalière
- Absence de frais de port
- Des remises sur chiffres d'affaires groupement (adaptées par zone géographique)



Des experts hospitaliers

Groupe Expert constitué de pharmaciens hospitaliers impliqués dans les processus d'optimisation logistique.

GROSSISTE REPARTITEUR

Descriptif des lots

➤ Titulaire des lots : OCP Répartition

Lot n° 1

Nord-Ouest - Produits Catégorie C et Produits non disponibles en commande directe chez les fabricants

Lot n° 2

Nord-Est - Produits Catégorie C et Produits non disponibles en commande directe chez les fabricants

Lot n° 3

Sud-Ouest - Produits Catégorie C et Produits non disponibles en commande directe chez les fabricants

Lot n° 4

Sud-Est - Produits Catégorie C et Produits non disponibles en commande directe chez les fabricants



Point règlementation

Les Grossistes-Répartiteurs sont des établissements pharmaceutiques se livrant à l'achat et au stockage de médicaments en vue de leur distribution en gros aux pharmacies de ville et d'hôpital.

Ils exercent leur activité sur un territoire de répartition, afin de répondre aux besoins en médicaments des patients :

- référencer au moins 90% des médicaments disponibles en officine de ville
- avoir un stock permettant de satisfaire au moins deux semaines de consommation pour l'ensemble de leur clientèle
- livrer tout médicament de son stock dans les 24 heures.



Nous rejoindre

Vous êtes adhérent UniHA ?

Ce marché est accessible à n'importe quel moment par le biais de la centrale d'achat UniHA, en demandant une convention de mise à disposition du marché à centraleachat@uniha.org

Vous souhaitez adhérer à UniHA ?

Contactez le service Relations Etablissements à contact@uniha.org ou par téléphone au 04 86 80 04 78.



Informations auprès du CHU de Bordeaux, coordonnateur du segment



COORDONNATEUR : Françoise PETITEAU-MOREAU
ACHETEUR PHARMACIEN : Caroline HADJADJ
05-57-65-67-40, caroline.hadjadj@chu-bordeaux.fr
ASSISTANTE ACHAT : Aurélie ADJEDJ
05-57-65-67-41, aurelie.adjedj@chu-bordeaux.fr

